

SAINS

Février 2010

EN BREF

le bulletin d'information de la mairie de Sains en Amiénois

EXTRAIT DU DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE, DANIEL WARTELLE

Lors de la cérémonie des vœux, le 10 janvier dernier :

Rapidement, sans faire de politique, la Taxe Professionnelle (TP) est supprimée depuis le 1er janvier. Les entreprises paieront un impôt sur le foncier et un impôt sur la valeur ajoutée.

Les effets directs pour notre commune seront minimes puisque cette TP était perçue par Amiens Métropole. L'État nous garantit le montant pour 2010, mais la question qui se pose : où trouvera-t-il le financement ? N'aura-t-il pas tendance à faire payer des ménages en 2011 ?

Les vœux sont traditionnellement l'occasion de dresser le bilan des projets de notre commune, mais aussi de regarder devant nous les enjeux, les perspectives qui concernent notre village.

L'année qui vient de s'écouler fut une étape importante pour notre commune. En effet, elle a vu la poursuite et la réalisation de projets qui nous tenaient à cœur. Je sacrifierai à l'usage en faisant un rapide tour des actions engagées en 2009

NOTRE MAIRIE

Nous avons ravalé la façade principale et une partie de la façade arrière.

Nous avons remplacé la vieille chaudière énergivore par une chaudière basse consommation plus une pompe à chaleur (retour sur investissement sur 7 ans)

Nous avons remplacé l'ancien tracteur qui n'était plus réparable par un tracteur avec cabine.

SALLE INFORMATIQUE

La toiture-terrasse a été refaite à neuf

LES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

Grâce au fonds de concours d'Amiens Métropole, ainsi que l'aide du SIER, l'enfouissement des réseaux ainsi que la mise en place de nouveaux lampadaires ont été réalisés, sur la rue du Puits et Place de la Ville.

MARCHE

Nous avons procédé à l'aménagement de la place derrière la Mairie, ainsi que la mise aux normes du chemin, pour accueillir le premier marché le 3 avril 2009.

CRECHE

Suite à des recommandations des Services Vétérinaires vis-à-vis de la crèche parentale « les Bout'Choux », des travaux ont été entrepris par la Municipalité pour un montant de 5 700 € dont une subvention de la CAF pour 2 800 €.

L'an dernier, nous avons accompagné cette association pour des travaux de mises aux normes à hauteur de 19 000 €

PUITS

Nous avons procédé à la mise en place d'une nouvelle grille

LOGEMENT LA POSTE

Nous avons remis aux normes électriques le logement et changé les fenêtres et volets roulants.

AMENAGEMENT ROUTIER

Nous avons procédé à la mise en place de bordure de sécurité rue de Boves,

Le chemin de l'ancienne voirie devenu impraticable, nous avons

effectué le bornage, les anciennes bornes ayant disparues.

L'association « les chemins de l'espoir » a réalisé le nettoyage et rendu à la randonnée une partie de ce chemin.

Réfection du chemin de la Racineuse dont une petite partie subventionnée par le Conseil Général. Ce chemin fortement dégradé, il nous a fallu intervenir rapidement avant que ce dernier ne soit inutilisable.

NOS PROJETS DE TRAVAUX POUR 2010

COUR DE LA CANTINE

La réfection de l'enrobé n'a pu être réalisé en 2009, notre partenaire Amiens Métropole ayant retardé son action de remplacement des conduites en plomb restant sur notre commune. Dès les travaux terminés, nous procéderons à cette réfection.

L'EGLISE

Nous devons faire face à de grosses réparations sur plusieurs années. Nous venons de nous attacher les services de Monsieur GILBERT en tant qu'assistant en maîtrise d'œuvre. Le conseil vient de mettre en place une commission spécifique qui travaillera avec ce dernier.

NOTRE MAIRIE

Nous allons travailler sur le montage d'un dossier technique afin de demander les subventions nécessaires pour terminer les travaux de ravalement de la façade arrière en 2011.

LA RUE DU PUIITS - PLACE DE LA VILLE

56 rue de la Chaussée
80680 Sains en Amiénois
mail :
mairie@sainsenamienois.fr
Tél : 03 22 09 51 15
Fax : 03 22 09 62 81

Sommaire

- P. 1** **Extrait du Discours**
De Monsieur Le Maire
Daniel Wartelle
- P. 2** **Suite**
Du discours de Monsieur
le Maire
- P. 3** **Travaux Divers**
Entretien des Arbres
Rue du Puits
- P. 4** **Sains en Bref**
Judo Club de Sains
- P. 5** **A Venir...**
Entente Sportive Sains /
St Fuscien
- P. 6** **Dernière Minute**
Sauvons l'école de Sains

Au cours du premier semestre, Amiens Métropole doit procéder au remplacement des conduites en plomb. Viendra ensuite la réfection des trottoirs, Tous ces travaux que je viens de vous indiquer sont sous la compétence d'Amiens Métropole. **L'ECLAIRAGE DE LA RUE PIERRE BUQUET**
Nous allons procéder à la mise en place de deux lampadaires à titre temporaire dans les jours à venir. Un dossier technique sera présenté au SIER pour l'ensemble de cette rue.

CHEMIN DE L'ANCIENNE VOIRIE

La partie non effectuée en 2009 sera rendue aux randonneurs pour l'automne 2010.

NOTRE ECOLE

Nous allons procéder à la réfection de la façade Ouest fortement dégradée. Pour ces travaux, notre Député, Olivier JARDE, a sollicité une subvention exceptionnelle auprès du Ministère de l'Intérieur.

TROIS DOSSIERS IMPORTANTS POUR NOTRE VILLAGE

Tout d'abord, notre école.....

Après une fermeture de classe en 2008, une menace d'une nouvelle fermeture de classe non mise à exécution en 2009, nous attendons de savoir quelle position sera prise par les services de Monsieur LEGRAND, Inspecteur Académique, en ce qui concerne une éventuelle fermeture de classe pour la rentrée 2010. La décision nous sera communiquée en février.

En 2009, nous avons débattu longuement entre élus après avoir entendu les représentants des parents d'élèves et nous avons pris la décision d'entamer un dialogue avec les municipalités de Saint-Fuscien et d'Estrées sur Noye pour préparer un avenir incertain !!

D'autres rencontres auront lieu en 2010 avec la création d'un groupe de travail dans chaque commune.

Notre équipement sportif

Cette année va voir le commencement des travaux qui nous avait été promis pour le courant de 2009. Cela fait presque 10 ans qu'en tant qu'élus, j'entends parler de cet équipement.

J'ai signé le permis de construire

présenté par Monsieur Gilles DEMAILLY, Président d'Amiens Métropole au cours du premier semestre 2009.

Un permis de construire pour un tel équipement demande une étude qui dure environ 6 mois.

Ensuite, il faut faire les appels d'offres. Nous sommes en 2010, nous poserons la première pierre au cours du premier trimestre.

Certes seuls, nous n'aurions pu nous équiper sans notre appartenance (et non pas dépendance) à Amiens Métropole.

Il faut vous dire que quelquefois, je m'entends dire que Sains a été gâté ! Admettons que nous ayons été entendus.

Je rappelle toutefois que nous avons mis à disposition un terrain acheté par l'équipe de Jean Carlier pour 69 000 € et qu'à ce jour, grâce au vote de mon conseil, nous abondons à un fonds de concours d'environ 350 000 €.

Ceci mérite d'être entendu !

Ensuite le dossier ZAC (Zone d'Aménagement Concerté)

Nous avons rencontré les vices présidents François DELECOLLE et Jean-Claude RENAUX, ainsi que les services techniques d'urbanisme et services des eaux d'Amiens Métropole pour une présentation de ce dossier.

Le dossier PLH (Plan Local de l'Habitat) devrait nous être présenté début 2010. Amiens Métropole travaille dans ce sens. Notre Plan Local d'Urbanisme devra être en concordance avec le Plan Local de l'Habitat d'Amiens Métropole et notamment sur les propositions en matière d'habitat social locatif et première accession à la propriété.

La station d'épuration de Sains en Amiénois sous compétence métropolitaine est prévue pour un équivalent de 1000 habitants. Actuellement, nous sommes à 1270 habitants, de ce fait, elle est désormais sous-dimensionnée et présente une vétusté importante, connue depuis quelques années. Sa mise aux normes ou la construction d'une nouvelle station d'épuration est prévue par les services d'Amiens Métropole pour les environs de 2013.

La question de l'accueil de nouveaux habitants se pose de façon cruciale tant que le problème de cette station d'épuration ne sera pas résolue.

Par ailleurs, il est nécessaire de réfléchir à l'importance de cette ZAC. Doit-on réduire sa surface comme l'ont préconisé certains partenaires ?

Nous aurons une concertation avec la population dès que possible.

Notre commune possède une richesse que beaucoup de grands bourgs nous envient, cette richesse, c'est la proximité. Nous sommes tous en prise les uns avec les autres, je vous connais personnellement pour beaucoup d'entre vous, comme vous vous connaissez également les uns, les autres.

Nous sommes bien plus une communauté, qu'une commune, un village au sens que ce mot avait autrefois.

Ceci participe à notre qualité de vie, au même titre que la nature qui nous entoure.

Doit-on rester le village d'Astérix ou donner une vingtaine d'hectares à l'urbanisation ou baisser la surface ?

Les habitants devront réfléchir à ce devenir avant cette concerta-

tion.

Mon premier devoir est de remercier l'ensemble de mes adjoints et de mes conseillers qui ont pris en charge certains dossiers et par leur aide, m'apportent réflexion et soutien.

Je tiens à leur déclarer devant vous la satisfaction que j'éprouve à travailler avec eux. C'est grâce à eux que ces projets pourront aboutir et verront bientôt le jour. C'est en équipe que nous avançons.

Qu'il me soit permis également de saluer, comme il se doit, le travail de nos agents administratifs, techniques, encadrement périscolaire. Ce personnel qui s'évertue à mettre en application les consignes du maire et des adjoints.

Ces personnes n'ont pas toujours un travail aisé puisqu'elles sont en première ligne pour recueillir les commentaires des administrés.

Mes remerciements aux présidents d'associations qui constituent un renfort indispensable aux actions menées par la Municipalité. Grâce à vous, notre commune fait preuve d'un dynamisme enviable et vous faites la renommée de notre village à l'extérieur.

Je reste persuadé qu'il fait bon vivre à Sains. En tout cas, croyez bien que nous nous y employons et je formule des vœux pour que vous puissiez longtemps profiter de ce bien-être.

Une pensée pour tous ceux qui sont hospitalisés mais plus encore pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2009. Je tiens à renouveler à tous mes vœux de bonheur et surtout de santé pour vous et vos proches.

UN ARBRE SE PLANTE, S'ÉLÈVE, S'ENTRETIENT, VIT PUIS MEURT ET SE REMPLACE

Sains en Amiénois a toujours voulu être le côté jardin d'Amiens Métropole. Ainsi, nous devons prendre soin de nos plantations et plus particulièrement de nos arbres.

D.S.

Des travaux de nettoyage, d'élagage voire d'abattage sont nécessaires et sont programmés soit par Amiens Métropole pour les voies communautaires, soit par la Commune pour les voies et espaces communaux.

Amiens Métropole entretient l'espace communautaire

Suite à notre sollicitation, Amiens Métropole prévoit deux temps d'intervention, une proche et la seconde en mai - juin. Tous ces travaux seront exécutés en régie directe par les agents du service

Espaces verts de la Communauté d'Agglomération.

Dès maintenant,

Place de la ville (côté rue du puits), les deux robiniers seront abattus. Ayant subi une taille sévère, il y a quelques années et

n'ayant pas réussi à reprendre suffisamment de vigueur, leur déploiement n'est pas des plus harmonieux. Les rejets aux pieds comportent de grosses épines blessantes. De plus, ils se trouvent au beau milieu de la zone d'éclaircissement du virage assuré

par les deux nouveaux candélabres implantés à proximité. Le rognage des souches sera assuré plus tard avant les travaux de voirie prévus ultérieurement. Afin de respecter le nombre d'arbres dans le village, d'autres seront plantés place de la ville et rue du puits. Les rejets et les basses branches des deux tilleuls, rue des verts cerisiers près de l'église, seront supprimés afin de respecter le gabarit de circulation des bus.

Puis en mai - juin,

Quand ils seront en vert, certains sujets seront nettoyés de leur bois mort, élagués et restructurés. Il en est ainsi pour les bouleaux de la rue de la chaussée (y compris ceux de la salle Espérance), les trois peupliers d'Italie et les deux pins noirs de la place de la ville et les prunus de la rue des verts cerisiers pour lesquels un soin particulier sera apporté à la restructuration de la couronne. Pour ces derniers, eu égard à leur état sanitaire et mécanique, un projet d'aménagement et de renouvellement des plantations devra être programmé dans les trois à cinq ans. En effet, suite à la taille sévère qu'ils ont subie, un champignon s'y est développé. Depuis, sa propagation, inéluctable et irréversible sans traitement possible, rend ces arbres de plus en plus atteints et fragiles.

Par ailleurs la Commune a déjà commencé l'entretien.

D'une part, les agents communaux se sont occupés, en dehors des horaires scolaires, de l'arboretum. Certains petits sujets, qui constituaient du bourrage lors de l'implantation, ont été enlevés afin de permettre le développement des essences plus nobles dont les branches parasites ont été enlevées.

D'autre part, l'Association d'insertion « Les Chemins de l'Espoir » a assuré le débroussaillage du chemin rural dit de l'ancienne voirie compris entre le chemin de Remiencourt et la route de Cottenchy, l'élagage des bouleaux du talus face au cimetière et des tilleuls de la place du

même nom. Ont d'abord été traités les éléments de la rangée contiguë à la route, gênant la diffusion lumineuse des lampadaires et rendant dangereux le passage des piétons, quand il fait nuit. Un arbre, qui s'est révélé pourri, a été abattu.

Ont suivi les tilleuls surplombant les terrains de pétanque et ceux de l'autre côté de la place, proche de la route de Grattepanche. La coupe peut paraître importante mais elle est nécessaire car ces arbres ont déjà été taillés ainsi. La fréquence est de trois à cinq ans et il n'est pas recommandé de les élaguer en quinconce. Toutes nos excuses aux « bouleux » pour qui l'ombre sera moindre cet été. Tous les arbres de la place près de la rue de la chaussée nécessitent une repousse conséquente avant que l'on puisse s'occuper d'eux.

Derrière la Mairie, un noyer, qui était mort, a été abattu. L'arbre dans la cour de la crèche, sous lequel les Bout'choux viennent chercher l'ombre pendant l'été, a été élagué. La haie autour du chalet de chasse a été taillée.

Autour de la Vierge, rue de la chaussée, la haie a été taillée en hauteur tout en continuant de préserver la statue.

Et va continuer

Bientôt, le débroussaillage de la seconde partie du chemin rural dit de l'ancienne voirie compris entre le chemin de Remiencourt et la route d'Estrées sur Noye va démarrer. Ainsi, ce chemin sera complètement rendu aux randonneurs et autres promeneurs. Les balades champêtres n'en seront que plus diversifiées.

Les souches des arbres abattus seront ensuite rognées. Quand la saison sera plus propice, de nouveaux sujets seront replantés là où cela sera nécessaire.

Avec nos remerciements

Nous tenons à remercier, pour l'aide apportée et les conseils avisés, Monsieur Francis CAQUINEAU, responsable des équipes de bûcherons d'Amiens Métropole ainsi que Monsieur Gilles POULAIN, ancien conseiller municipal, qui a su prendre de

son temps libre pour nous accompagner dans la conduite à tenir pour toutes les plantations restant du ressort de la Commune et particulièrement la haie du chemin de Remiencourt et l'arboretum. Il faut rappeler qu'il a conduit, de fond en comble, l'aménagement de ces deux derniers espaces. Nos remerciements s'adressent également aux employés communaux qui, sur les conseils de Monsieur Gilles POULAIN, vont s'occuper de la haie précitée et ont entre-tenu l'arboretum près de l'école.

Rue du puits : les travaux reprennent

Lors des réunions publiques concernant les effacements de réseaux, nous vous annonçons le changement de la canalisation d'adduction d'eau potable et les remplacements des branchements en plomb. Ces travaux arrivent enfin.

D'abord la canalisation d'adduction d'eau potable

L'Entreprise SADE, sous la responsabilité du Service de l'Eau et de l'Assainissement (SEA) d'Amiens Métropole, va procéder au changement de la canalisation d'adduction d'eau potable comprise entre la rue de la chaussée et la place de la ville (au droit de l'allée des champs, le tronçon de la place de la ville étant récent). L'opération consiste d'abord en la pose de la nouvelle canalisation puis à l'essai de mise en pression avant son alimentation définitive. L'ancien tuyau reste dans le sol. Le commencement est prévu vers le 15 mars. Le déplacement de la borne d'incendie située actuellement au coin de l'allée des champs, compte-tenu des nuisances induites, est à l'étude tout comme le lieu de passage exact de la nouvelle conduite.

Avec la volonté de réduire les nuisances

Bien sûr, des travaux ne se font pas sans quelques soucis. Chaque intervenant essaiera, dans la mesure du possible, de les réduire au strict minimum. Ainsi, l'accès de la rue ne devrait

pas être complètement interdit aux véhicules. Une circulation alternée devrait être adoptée. Ces dispositions seront étudiées avec les différents intervenants et les multiples instances (Commune, Amiens Métropole, CFT (réseau AMETIS), Département). Il en est de même pour les décisions inhérentes aux différents aménagements.

Dans le même temps, les branchements en plomb

De façon concomitante, les branchements d'eau potable en plomb seront remplacés par des tuyaux en Polyéthylène (PE) plus résistants et moins nocifs pour la santé. A ce titre, chaque abonné concerné recevra un courrier d'Amiens Métropole pour prise de rendez-vous pour l'exécution des travaux à l'intérieur du domicile. Toutes les bouches à clé ne se trouveront plus du même côté de la chaussée. Chaque habitation devrait avoir la sienne devant sa propriété. L'intervention s'arrête au compteur et ne concerne nullement l'installation après compteur même si celle-ci est en plomb. Un éventuel changement est à la charge entière du propriétaire et doit être exécuté sous sa responsabilité.

Voire l'assainissement

Lors de nos entrevues avec le SEA, nous avons demandé à ce que les désagréments et les imperfections que connaît l'assainissement dans cette voie soient également pris en compte et solutionnés pendant ces travaux. Afin de tendre vers un traitement exhaustif, veuillez signaler en Mairie toute indication concernant ce réseau pouvant être utile à une meilleure réalisation.

Par la suite, la voirie

Dans la continuité de ces travaux, du moins nous l'espérons, devraient suivre les modifications de voirie. Ces dernières seront placées sous la responsabilité du Service Espaces publics d'Amiens Métropole et consistent en la réfection des caniveaux, bordures et trottoirs des deux rives. Le projet d'aménagement est en cours d'élaboration et

vous sera soumis avant adoption définitive lors d'une réunion publique. Le budget alloué par la Communauté d'Agglomération n'est pas encore définitivement défini. Nous essayons, bien sûr, d'obtenir qu'il soit à hauteur des espérances de tous.

Pour, enfin, ne plus attendre que la bande de roulement

Quant au revêtement définitif de la chaussée, puisque nous nous trouvons sur une Route Départementale (RD), la réalisation en incombe au Département de la Somme. Nous tenons absolument à ce que cette opération clôtüre définitivement la réhabilitation de cette rue. Une fois tous ces travaux terminés, toute intervention en chaussée sera interdite pendant dix ans. Afin d'éviter tout refus de branchement quelconque ultérieur et de préserver le bon état de la bande de roulement, veuillez signaler en Mairie toute indication pouvant être utile à la meilleure conservation à l'état neuf de la rue (comme des branchements pour des futures constructions...).

Puisque tout est simple

Comme vous pouvez vous en rendre compte, TOUT EST SIMPLE. Nous vous demandons de nous signaler toute information qui pourrait faciliter cette entreprise voire éviter toute surprise qui ne pourrait qu'être néfaste à

la meilleure réalisation. Soyez assurés que notre volonté est de préserver l'intérêt privé de chaque Samois tout en privilégiant l'intérêt général de tous les Samois.

Dans plusieurs rues, changement de branchements d'eau en plomb

Le Service de l'Eau et de l'Assainissement (SEA) d'Amiens Métropole, va procéder au remplacement de branchements d'eau potable encore en plomb par des tuyaux en Polyéthylène (PE) plus résistants et moins nocifs pour la santé. Les habitations concernées sont réparties, de façon éparse, dans de nombreuses voies de la Commune. Chaque abonné intéressé recevra un courrier d'Amiens Métropole pour prise de rendez-vous pour l'exécution des travaux à l'intérieur du domicile. L'intervention s'arrête au compteur et ne concerne nullement l'installation après compteur même si celle-ci est en plomb. Un éventuel changement est à la charge entière du propriétaire et doit être exécuté sous sa responsabilité.

Rue de la Pommeraie, séparation des eaux usées et des eaux pluviales

Le SEA va dévier les eaux pluviales du réseau d'assainissement. Chaque avaloir sera déconnecté

du réseau unitaire. L'eau pluviale sera déversée directement dans un puits d'infiltration. Ainsi, les inondations, qu'ont malheureusement connues les habitants de la maison située en point bas, ne constitueront plus qu'un mauvais souvenir. Croisons les doigts.

La future salle de sports raccordée aux réseaux d'eau potable et d'assainissement

L'Entreprise BARRIQUANT, sous la responsabilité du SEA, procède, depuis le 8 février, au raccordement de la future salle de sports aux réseaux d'eau potable et d'assainissement. La solution choisie permettra le futur élargissement de la rue de la Sentelette devant l'école. Afin de ne pas gêner le fonctionnement de l'école et d'éviter tout désagrément à nos élèves, à leurs parents et à l'équipe éducative, les travaux ont été volontairement programmés pendant les vacances d'hiver.

Rue Pierre Buquet, la lumière est enfin revenue

Suite à l'effacement des réseaux de la rue du puits et de la place de la ville, les poteaux béton ont été enlevés. Malheureusement, cette intervention a eu lieu en plein mois d'août sans que la Commune en soit avertie. Or, il était prévu que celui de la rue Pierre Buquet devait rester afin d'y assurer l'éclairage public

dans l'attente de l'effacement des réseaux du côté de la Poste. Alors que des contacts avec les instances idoines avaient déjà été pris, les informations n'ont pas été transmises par certains techniciens à leurs remplaçants. Cette rue s'est donc retrouvée sans éclairage. Afin de pallier cette déficience, la Commune a fait installer les deux candélabres prévus à proximité des deux habitations. Nous remercions ces Samois pour leur patience. Qu'ils soient persuadés de notre reconnaissance.

Rue Pierre Buquet et Allée des Champs, des travaux d'enfouissement et d'éclairage

Afin d'effacer tous les réseaux autour de la rue du puits et des verts cerisiers, une nouvelle étude est donc en cours afin d'envisager les travaux ad hoc. Rue Pierre Buquet vers la Poste, les réseaux seront enfouis et de nouveaux candélabres seront implantés dont l'un dans le virage.

Avec l'enlèvement du poteau côté rue du puits et donc la disparition du projecteur, la moitié de l'allée des champs se retrouve dans l'obscurité. Est prévue l'instauration d'un éclairage piétonnier encastré dans le sol plus efficient. Ainsi, le passage de chacun, et particulièrement de nos enfants, se fera plus en sécurité.

EN BREF...

LE RELAIS

Né en 1984 d'une idée un peu folle et utopique, le Relais, groupement d'entreprises sociales ou spécialisées dans la collecte et le recyclage des vêtements de seconde main, a fêté ses 25 ans en 2009.

Si le Relais poursuit son combat contre la misère depuis 25 ans, c'est aussi grâce à votre contribution !

Nous sommes donc heureux de vous informer que le (ou les) conteneur(s) posés sur votre site, nous a apporté 1530 sacs de textiles, pour un poids de 4717,48 kilos, et 116 sacs de chaussures,

pour un poids de 468,36 kilos. Le Relais Nord-Pas de Calais

JUDO CLUB DE SAINS

Deux nouvelles ceintures noires au Club

Avec plus d'une centaine de licenciés, le club compte maintenant 2 ceintures noires supplémentaires ; en effet Mrs Mehdi YEFTENE de Sains et Hugues VASSEUR d'Hébecourt ont obtenu cette couleur tant convoitée avec succès ce qui porte à 16 le nombre de ceintures noires formées au club depuis sa création et l'entraîneur: Mr Guillaume VERSTRAETE ceinture noire 3ème dan n'a pas manqué de les féliciter.

Du Taïso en plus du Judo

Une nouvelle discipline : le Taïso (préparation du corps en Japonais) a également beaucoup de succès avec des cours dispensés le mardi soir de 19H30 à 20H30 chaque semaine.

Vêtu d'un kimono léger ou tout simplement en tenue sportive, cette discipline intéresse un public de plus en plus large, sans limite d'âge, pour hommes comme pour femmes qui n'ont pas forcément pratiqué de sport auparavant et qui recherchent un

loisir axé sur la culture et l'entretien physique. C'est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme et sans aucun danger puisqu'il n'y a pas de chute ni de coup porté.

Les exercices du Taïso sont donc très variés et vont de l'entretien cardio-respiratoire jusqu'au renforcement musculaire, l'assouplissement ou la relaxation.

Les amateurs sont donc invités le mardi soir (hors vacances scolaires) salle Espérance à Sains.

Le Président André LAGACHE



ATELIER MULTIMÉDIA

Vous souhaitez une initiation à l'informatique ou à l'outil bureautique (excel ou word)

Vous avez une question sur internet ou souhaitez des conseils pour retoucher une photo.

Agnès vous accueille tous les vendredis de 14 h à 16 h à l'atelier multimédia situé dans les locaux de la Mairie*

L'accès à l'atelier multimédia est gratuit, il vous suffit de vous inscrire sur place auprès de l'animatrice.

(*pendant les vacances scolaires contactez la Mairie pour connaître les heures d'ouverture).

LA CRÈCHE " LES BOUT'CHOUX "

La crèche est animée par une équipe de 8 professionnels, par les membres de l'association Familles Rurales et quelques parents bénévoles.

Elle accueille les enfants de 2 mois et demi à 6 ans et possède un agrément pour 18 enfants.

Selon vos besoins, votre enfant est accueilli :

En crèche, à la journée et de façon régulière pour les enfants jusqu'à 3 ans,

Ou en halte garderie occasionnellement : une formule qui permet aux parents de se libérer du temps ou tout simplement pour permettre à l'enfant de se socialiser et de mieux appréhender l'entrée à l'école.

Horaires d'ouverture de la crèche
Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Pour contacter la crèche :

Tél : 03 22 09 60 50

adresse : 58 rue de la chaussée
80680 Sains en Amiénois

Présentation de l'équipe:

Cécile ROUZAUD (Directrice),
Educatrice de jeunes enfants

Stéphanie DUPONT (Directrice-Adjointe),
Auxiliaire de Puériculture

Christine LANGLET (CAP petite enfance)

Corinne LANGLET (assistante maternelle)

Cathy LEMAIRE (gestion administrative et financière et assis-

tante maternelle)

Martine LOPEZ (CAP petite enfance)

Elisabeth PECOURT (aide ménagère, préparation des repas et assistante maternelle)

Christine VORREITER (assistante maternelle)

A VENIR...

ENTENTE SPORTIVE SAINS/ST FUSCIEN.

C'est fait !!! Pour la première fois de sa très jeune histoire, la nouvelle équipe de l'ESSSF organise sa soirée festive annuelle... Un essai à transformer avec vous tous... Notez bien la date, ce sera le Samedi 27 Février 2010 à partir de 19h30 dans la salle de Sains en Amiénois.

Quelques précisions...

Vos choix de plats ne pourront pas être changés (nous devons les commander)

La Paëlla sera préparée par un traiteur spécialiste de ce plat.

Les Enfants "allergiques" à la Paëlla se voient proposer une Pizza aux fromages (à préciser à la réservation).

Quels que soient son âge et ses goûts musicaux, chaque invité

pourra y trouver l'ambiance qu'il aime

Le succès d'une telle soirée marquera une étape importante dans la construction d'un "Esprit Club" et d'une "Ambiance Club" propices au bon développement de l'ESSSF pour de longues années... Bref, un Club où il fait bon vivre et apporter sa contribution pour le bonheur de nos jeunes...

Enfin, soyez responsables pour rester sur une note totalement positive. Prévoyez un (une) délégué(e) à la conduite auto pour le retour capable de faire intelligemment l'impasse sur la consommation d'alcool...

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, Cordialement,
L'équipe Dirigeante de l'Entente Sportive Sains/St Fuscien.

LE CLUB D'ECHECS "ANDROMAQUE"

Le Club d'Echecs "ANDROMAQUE" organise un Tournoi d'Echecs le Samedi 27 Mars 2010 à 14H00 à la Salle Espérance de Sains en Amiénois. Ce tournoi, non homologué est ouvert à tous, classés ou amateurs, adhérents ou non d'un Club.

Boissons et pâtisseries gratuites
Une participation sera demandée:

3 € pour les jeunes et étudiants
5 € pour les adultes

Les inscriptions sont prises soit sur place, soit auprès de :

Stéphane Catoire 06 69 33 64 98
Luc Obled 03 22 09 53 02

COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage vous propose :

Le 23 et 24 Octobre 2010 auront lieu les 25 ans du jumelage à Bessenbach. Le fil conducteur du programme est tracé, nous allons faire appel aux comités des fêtes et aux présidents d'associations pour boucler le programme final. Si vous désirez participer à cet anniversaire, veuillez nous transmettre vos coordonnées en mairie ou par mail, le secrétariat se chargera de nous transmettre vos souhaits.

Sincèrement votre, Le président,
Robert PETITPRETZ
ropp@orange.fr

LA BROUETTE SAMOISE

L'association organise un concert Gospel au profit des enfants artistes le samedi 6 mars à 20h30 à l'Eglise de Saint

Entente Sportive Sains/St Fuscien

SOIREE PAËLLA

27 FEVRIER 2010

Salle des Fêtes de Sains en Amiénois 19 h 30

Animation assurée par le sympathique LUIGI

Paëlla, Ambiance, Musique, la piste sera chaude !!! Un must à partager avec famille et amis !!!

15 €/Personne
7 €/Enfants - 12ans
Fromage & Dessert
(Hors Boissons)
Sangria et café offerts.

Renseignements, réservation & règlement avant le 21 Février 2010 au 06.77.92.66.84 ou sur notre site : <http://es-sainssstfuscien.footeo.com> par la rubrique contact. (Attention

places limitées).

IPNS

DERNIÈRE MINUTE : SAUVONS NOTRE ÉCOLE !

Depuis l'annonce du projet de fermeture d'une classe à l'école de la Sentelette (de même qu'à Saint-Fuscien), l'association de parents d'élèves « Pour les enfants de la Sentelette » se mobilise. **M-P. D.**

5 classes au lieu de 6 aujourd'hui pour 146 enfants, soit plus de 29 élèves par classe, au lieu de 24 actuellement.

Cette fermeture pénalisera les élèves en difficulté et contraindra les actions mises en place par l'équipe enseignante. L'inspection académique

participé à la manifestation du 2 février 2010 à l'Inspection académique.

Une pétition signée par 69 parents d'élèves avant les vacances (en deux jours de classe) a été adressée à M. l'Inspecteur d'académie, avec copie à notre maire et notre député.

Dès la fin des vacances scolar-

les médias seront invités à y assister et à relayer notre message : Avons-nous investi dans une école moderne et équipée (TBI, visio-conférence...) pour voir se dégrader les conditions d'accueil, d'enseignement et de sécurité ? Nos enfants ont la chance d'être scolarisés dans une école remarquable : tous les enfants devraient avoir

ceux qui se sentent concernés, d'apporter à l'école des livres et fournitures scolaires (cahiers, gommes, crayons, feutres,...). L'ensemble de la collecte sera remise, après la manifestation, à une association humanitaire.

Par ailleurs, une rencontre avec les parents d'élèves de



refuse de prendre en compte les enfants de toute petite section : pourra-t-on encore les

res, l'association continuera sa mobilisation en organisant symboliquement une «

accès à de telles conditions d'enseignement. Nous refusons le nivellement par le bas

l'école de Saint-Fuscien et une visite des deux écoles va être organisée, afin de poursuivre nos discussions sur les possibilités de regroupement pédagogique de nos écoles.

“L'école est l'avenir du village ! Nous devons nous mobiliser pour faire changer ce projet, il n'est pas trop tard.”

<http://parentsentelette.canalblog.com>

inscrire l'an prochain ou faudra-t-il leur chercher une autre école ?

Des parents d'élèves ont déjà

Grande braderie de l'Education Nationale » : des livres et fournitures scolaires seront entassés devant notre belle école et

et demandons le maintien de toutes nos classes.

Pour la réussite de cette manifestation, il est demandé à tous